



**Procès-verbal de la réunion du Centre  
20 février 2017**

Présents : Christophe Dister, Bourgmestre  
Josiane Fransen, Echevine  
Isabelle Hinderyckx, Echevine  
Didier Van Den Brande, Echevin  
Robert Lefebvre, Echevin  
Jean Marie Caby, Président du CPAS  
Véronique Gontier, agent communal

Monsieur Christophe Dister ouvre la séance.

Ordre du jour :

1. Projets communaux : poste et piscine
2. Projet du Centre : Atenor
3. RGPA : tapages nocturnes
4. Plan Propreté
5. Je bosse pour ma commune
6. VOS QUESTIONS.

Afin de préparer au mieux les réunions, les habitants ont la possibilité d'envoyer leurs questions avant la réunion. Celles-ci seront reprises par thème en fin de procès-verbal.

Le PV des réunions est accessible sur le site internet de la Commune, après chaque réunion, ainsi qu'un tableau reprenant l'évolution, le suivi des demandes des citoyens, onglet « réunions de quartier » - 2017.

Toute information complémentaire peut être obtenue auprès de l'agent traitant, Madame Véronique Gontier, 02/634.30.90 – veronique.gontier@lahulpe.be.

1. **PROJETS COMMUNAUX**

**La poste**

Le bureau de poste restera à La Hulpe. Mais le bureau de tri sera à Braine L'Alleud.

Achat du bâtiment par la Commune. Objectifs : donner de l'air aux commerces, créer du stationnement, réaliser un projet d'architecture remarquable et non morcelé comme actuellement.

Possibilité de création de 150 places de parking en sous-sol sur 2 étages : 100 places seraient du parking gratuit, et 100 places seraient louées aux riverains à l'année.

Le bâtiment serait dédié à :

1. la poste (location) ou localisation ailleurs, recherches en cours, peut être à la maison communale
2. la police locale (location)
3. l'extension de l'école communale
4. des logements, appartements à l'étage

L'avant du site sera aménagé en petite placette conviviale et verdurisée.

Le Collège Communal réfléchit le projet pour accueillir du parking et du logement à prix raisonnables. Divers subsides seront sollicités notamment auprès de la Province du Brabant Wallon.

L'espace vert à l'arrière sera conservé. Pour l'instant, le projet a pris du retard, la Commune attend le projet de déménagement de la poste.

### **La piscine communale**

La future piscine communale jouxtera l'actuel centre sportif, elle va s'intégrer au bâtiment existant en étant un lien entre le centre sportif et le tennis. Aucune perte de stationnements car suite à la réaffectation du site "Kodak" situé en face, +/- 120 places de parking seront réservées pour le centre sportif.

Le projet de piscine comportera deux niveaux : un niveau avec la piscine, un niveau avec notamment salle de danse, salle de fitness. Les dimensions de la piscine : 16m L x 6m l. La piscine va permettre des cours de natation pour les élèves des écoles, pas de bassin de compétition, aquagym, bébés nageurs, fitness, hydrothérapie...

Ce projet a pour objectif d'être supportable financièrement en réduisant au maximum deux postes de coûts les plus importants dans la gestion d'une piscine c-à-d le personnel et l'énergie.

Une piscine de moins de 100m<sup>2</sup> (notre cas) ne nécessite pas de maître-nageur en permanence. Les énergies renouvelables telles la cogénération seront utilisées. Un maximum de subsides sera également rassemblé : subsides provinciaux (accord reçu) et subsides régionaux, contacts en cours.

Ce projet ne pèsera pas lourd sur les finances communales (car subsides, pas de maître-nageur en permanence et énergie renouvelables), il est à l'étude depuis des années, et permettra une économie estimée à 40.000€ en termes de transport des classes scolaires vers des piscines situées hors de la Commune.

Un plan financier a été établi. Le permis d'urbanisme a été obtenu.

## **2. Projet du Centre : ATENOR**

### **Sites des anciennes papeteries**

GRANDS AXES DE LA PHASE 1 DU PERMIS :

1. Désamiantage
2. Démolition de bâtiments sauf le bâtiment à front de voirie
3. Assainissement du site
4. Rénovation et extension des bâtiments à front de voirie.

Un recours est introduit sur ce sujet. Le dossier est en attente.

Le Collège communal va désigner un urbaniste, un spécialiste chargé de définir des règles en aménagement du territoire, pour l'ensemble des dossiers, rôle de conseil auprès du Collège.

Dans la première phase du permis le bâtiment à front de voirie sera maintenu. Il sera destiné à accueillir des bureaux et du service. La Hulpe compte actuellement 3 sites pour bureaux : Nysdam, qui se remplit, Kodak et Atenor papeteries.

Pour le reste du projet, le propriétaire est revenu vers le Collège avec un projet tenant compte des remarques émises lors de la consultation. Le Collège souhaiterait la démolition du garage Seval, qui est un chancre, le Fonctionnaire délégué n'a pas marqué son accord mais le propriétaire va introduire une nouvelle demande.

Cette PHASE 1 DU PERMIS comporte une campagne de protection des hirondelles, dont les habitats vont être perturbés par les travaux, tentative de maintien des colonies à la Hulpe :

- Protection des hirondelles, encadrée par **La Hulpe Nature et Natagora**, avec le soutien de la Commune et de la Province du Brabant Wallon, pose de nichoirs de substitution à l'école horticole et sur des habitations privées
- Tout candidat pour accueillir des nichoirs sur sa maison est le bienvenu, information auprès de La Hulpe Nature
- Journée hirondelle et martinet le 24 juin 2017 en partenariat avec La Hulpe Nature et le PCND de la Commune dans le cadre des activités de l'été au Village.

### **3. Tapage nocturne - RGPA**

Un établissement du centre occasionne des nuisances pour le voisinage, en contravention à l'article 14.1 et suivants du RGPA. 5 rapports d'intervention de police ont été dressés.

Le suivi peut aboutir à une sanction administrative communale soit une amende ou la fermeture administrative de l'établissement.

### **4. Plan propreté**

La Hulpe doit s'améliorer dans le nettoyage de la Commune et sensibiliser les citoyens.

Pour ce faire, la Commune lance un PLAN PROPLETE basé sur deux grands axes :

- La commune en fait plus
- Le citoyen responsable

<b>LA COMMUNE</b>	<b>LE CITOYEN</b>
<ul style="list-style-type: none"><li>- Une équipe dédiée au nettoyage</li><li>- Un nouveau véhicule électrique</li><li>- Etat de lieux de points noirs, 4 relevés CLIC 4 Wapp</li><li>- Plus de poubelles et totems canins</li><li>- Caméras de surveillance</li></ul>	<ul style="list-style-type: none"><li>- Respect du règlement en matière de trottoir, déjections canines .....</li><li>- Action Horeca – charte et cendrier de rue</li><li>- Action cendriers de poche</li><li>- Be Wapp écoles, scouts, citoyens</li><li>- PENSEZ A BETTER STREET !</li></ul>

La Commune a fait l'acquisition d'une camionnette électrique dédiée à la propreté. Une charte de collaboration est proposée au secteur Horeca pour lutter contre l'abandon de petits déchets et des mégots de cigarette, en échange la Commune met à leur disposition un cendrier de rue et des cendriers de poche. 5000 cendriers de poche ont été commandés, en cours de distribution.

En mars 2017, toutes les écoles ont participé au grand nettoyage de printemps, ainsi que les scouts et les riverains de plusieurs quartiers.

Les salissures ou problèmes constatés dans la Commune peuvent être transmis directement à la commune via l'application "better street".

Les ouvriers communaux seront aussi sensibilisés à la problématique, informés et sensibilisés pour s'arrêter quand des déchets ou quelque chose de pas normal se présentent sur leur route. Chacun doit faire son effort ! La propreté c'est l'affaire de tous.

Questions :

- La problématique des cartes publicitaires placées sur les voitures est soulevée.
  - Des recherches seront faites pour examiner si une solution est possible.
- Parking sur le terrain de basket ? nous attendons le retour d'information de la Province, les travaux sont prévus.

#### 5. Je bosse pour ma commune :

S'investir, donner un peu de son temps pour la Commune et pour les autres exemple recherche de chauffeurs pour le taxi citoyen, de bénévoles pour l'école du devoir, pour aider des personnes isolées. Sous peu une nouvelle opération sera lancée dans 8 quartiers : la boîte à livres.

### VOS QUESTIONS

- Saveur des Indes, où en est le dossier ?  
La procédure est en cours, lors de la prochaine consultation des citoyens, une convocation sera envoyée dans un rayon plus large. Le projet actuel est trop dense. Monsieur Dister reviendra dans le quartier.
- Circulation dense, Ave Adèle, quels sont les plans pour rendre le trafic acceptable, tenant compte du projet Kodak, piscine, Ave Solvay ?  
Une étude de mobilité sera refaite. Après le printemps, toute l'ave Adèle sera refaite et des casse-vitesse seront placés. Le projet Solvay est refusé pour l'instant, le projet Kodak est en attente.
- Pourquoi l'Ave E. Solvay est en sens unique, alors que peu d'habitants ? Le plan de mobilité est à revoir.
- Carrefour des trois Colonnes est dangereux, lors de la sortie des écoles, est-il possible de prévoir un agent de police ? ce n'est pas prévu.
- Priorités des piétons sur le plateau rue des Combattants ? oui la priorité est aux piétons. Idée : placer la remorque préventive.
- Rue des Combattants, non respect des STOP et vitesse excessive, demande de contrôle de police, le radar mobile peut être placé.
- Trottoirs étroits rue des Combattants, pour poussettes, PMR ..., la rue a été élargie récemment.

- Problème de mauvais stationnements rue des Déportés et de l'Argentine : sera transmis à la police et à l'agent constatateur.
- Radar rue des Combattants ? Radar mobile, après l'église, des contrôles sont faits tous les 2 à 3 mois, les résultats sont négatifs, la commune peut transmettre les chiffres.
- Quelle solution à la congestion du trafic rue de Genval ? Sera transmis à la police de roulage.
- Panneau indicateur de vitesse Rue van Malderen, trop souvent en panne, danger, sera contrôlé.
- Revoir le stationnement rue van Malderen car les riverains ont deux voitures en moyenne, à revoir quand les travaux Tienne St Roch seront terminés.
- Plots amovibles Ruelle du Ferronnier, accès juste aux riverains ? sera prévu.
- Mise en danger des piétons par la piste cyclable Avenue R. Soyer : à réfléchir.
- Possibilité de faire une étude sur une liaison directe entre Ave R. Soyer et la N275 entre Delhaize et terrain de foot ? Uniquement une liaison piétonne est possible.
- Ave Soyer, marquage au sol d'anciens stationnements, actuellement privés suite à de nouvelles constructions, est-il possible d'effacer ? A voir sur place.
- Quid du sentier reliant Rue Mazerine à l'Ave Soyer ? Fait partie du PCA en cours.
- Abords du terrain de rugby sont sales, quelles solutions ? Chée de Bruxelles, côté Swift, également sale, quelles solutions ? Excréments de chiens sur les trottoirs. Nettoyage de voiries après travaux : un plan propreté est mis en œuvre.
- Appel à projet « zéro déchet », oui la commune participe, tenant compte des initiatives déjà en place, service cadre de vie.
- Agenda pour la réfection des trottoirs rue de l'Argentine ? Après les travaux de la rue Tienne St Roch.
- Stationnement au Square des 3 colonnes à rafraichir, la Commune va le faire.
- Quelles pistes pour l'agrandissement de l'école communale ? La poste.
- Bancs autour de la fontaine ? planifié.
- Où sont les espaces verts du centre du village : école horticole (nouvel espace vert en projet), parc du 1310, parc Castaigne, parc des Lutins.
- Pour les projets immobiliers, dans quelles proportions les aspects économiques, sociaux et environnementaux sont-ils pris en compte ? Les trois aspects sont pris en compte.
- Mesures de pollution sonore à La Hulpe ? des mesures seront prévues dans le cadre du projet Pollec 3.
- Possibilité de raccordement au gaz des 3 habitations non connectées Ave Adèle durant les travaux de voirie : Monsieur Dister a fait la demande auprès de Ores et obtenu un accord oral de raccordement gratuit pour 6 habitations de l'Ave Adèle.
- Problèmes de sécurité Rues Castaigne et des Déportés : un maximum sera fait mais nous avons moins de capacité policière qu'avant vu le climat particulier. Idée : renforcer la signalétique. La Commune réfléchit en termes de mobilité afin d'améliorer la situation par exemple en réorganisant du transport scolaire pour réduire la pression sur les deux rues.

- Descendre le panneau rue de l'Argentine : possibilité à examiner.
- Résidence Jardin de l'Helpe, difficultés de sortir du parking, manque de visibilité, le fleuriste sera sensibilisé au problème.
- Névelaines, projet de constructions : rien pour l'instant.
- Projet Fond du Graive, rien pour l'instant.
- Trottoirs Ave Beau Site : à vérifier par le service des travaux.
- Descente d'eau dangereuse sur un trottoir rue de l'Argentine : à vérifier par l'échevin des travaux.
- Arbres abattus rue du Cerf, sur la partie Rixensart, Monsieur Dister va contacter Rixensart.
- Bordures à réduire pour l'accès aux pistes cyclables ; une liste sera faite des aménagements à réaliser.
- Ave Soyer 2 x 6 bollards empêchent le croisement, à vérifier.
- Terrasses : un nouveau règlement va voir le jour pour cet été.
- Rue de l'Argentine, problème de dépôt d'échafaudage, solution programmée pour mars.
- Démolition de la maison Bruneel : dans les semaines à venir pour des raisons de sécurité.
- Rue de la Procession, 11c problème d'éclairage et d'égout.

Monsieur Dister clôture la séance,

Pour le Collège Communal,  
Christophe Dister.